

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Man GLG European Equity Alternative Class INZ H CHF G-Dist A Shares

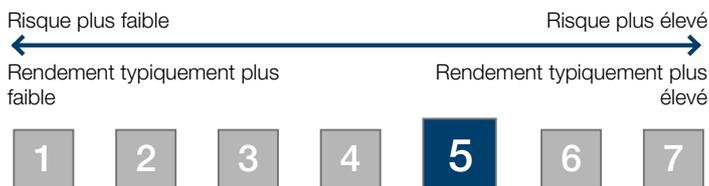
(ISIN :IE00BZ607S50) Man GLG European Equity Alternative (le « Fonds ») est un compartiment de Man Funds VI plc (la « Société »).

Man Asset Management (Ireland) Limited, membre de Man Group plc, est le Gérant de la Société.

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du Fonds est de fournir aux investisseurs des rendements positifs en investissant principalement dans des actions cotées et des instruments associés d'actions cotées en Europe ou d'émetteurs qui tirent une part substantielle de leurs revenus d'activités exercées en Europe.
- Le Fonds peut également investir dans des émetteurs et des marchés hors d'Europe ainsi que dans d'autres catégories d'actifs. Ces catégories d'actifs comprennent notamment, mais non exclusivement, des devises, des titres de créance et des titres associés aux taux d'intérêt au niveau international et d'autres fonds. Le Fonds peut augmenter sa pondération en liquidités et autres actifs liquides en période de turbulences boursières.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 50 % de sa Valeur nette d'inventaire sur des marchés émergents. Le Fonds est toutefois géré en vue d'être neutre par rapport au marché (c'est-à-dire qu'il visera à générer des rendements, que les marchés soient haussiers ou baissiers) avec des contraintes de risque strictes, de sorte qu'une telle allocation aux marchés émergents peut entraîner une exposition directionnelle limitée (c'est-à-dire une exposition aux mouvements de valeur des positions). L'exposition aux marchés émergents ne dépassera pas 15 % de la valeur brute du Fonds (c'est-à-dire la valeur absolue de toutes les positions longues et courtes du Fonds).
- Les titres de créance peuvent être émis par un gouvernement, une société ou une organisation internationale et ne sont soumis à aucune notation minimale.
- L'investissement du Portefeuille dans des titres à revenu fixe cotés ou négociés sur des Marchés reconnus en Russie, directement ou indirectement par le biais d'instruments dérivés, ne dépassera pas 20 % de la Valeur nette d'inventaire du Portefeuille.
- Le Fonds poursuivra une stratégie « longue-courte » selon laquelle, outre l'achat et la vente d'actifs, il lui est possible de recourir à des instruments financiers dérivés (c.-à-d. des instruments dont les prix dépendent d'un ou de plusieurs actif(s) sous-jacent(s), ou « IFD ») de manière extensive pour atteindre l'objectif d'investissement ou pour prendre des positions « courtes » grâce auxquelles le Fonds peut bénéficier d'une chute de valeur de l'actif sous-jacent.
- Indices de référence. Le Fonds est géré activement ; aucun indice de référence n'est utilisé comme univers de sélection ou de comparaison de performance.
- Le Fonds peut recourir activement aux IFD pour atteindre son objectif d'investissement, pour couvrir un investissement donné ou contre les mouvements anticipés d'un marché ou autre secteur, ou si cela s'avère moins coûteux que de détenir directement l'actif sous-jacent. Le recours aux IFD peut multiplier les gains ou les pertes réalisés par le Fonds sur un investissement donné ou sur ses investissements de manière générale.
- Les IFD peuvent permettre au Fonds d'obtenir une exposition au marché supérieure à la valeur des avoirs du Fonds (effet de levier).
- Le recours aux IFD de manière extensive et le fait que les IFD ne demandent qu'un faible paiement d'avance signifient que le Fonds doit en permanence détenir une part importante de ses avoirs sous forme de dépôts bancaires et autres instruments du marché monétaire.
- Le Fonds utilisera des IFD pour offrir aux investisseurs un rendement similaire à celui de toute classe d'actions émise dans la devise de gestion du Fonds (EUR).
- Les revenus générés par le Fonds seront distribués aux investisseurs qui ont choisi les paiements de distribution et les investisseurs peuvent acheter et vendre leurs actions n'importe quel Jour de transaction du Fonds.

Profil de risque et de rendement



- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le profil de risque et de rendement n'est pas garanti et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.
- Cette classe d'actions appartient à la catégorie de risque 5 car un fonds de ce type applique des stratégies qui impliquent habituellement une volatilité modérée à forte. La catégorie de risque est déterminée sur la base de la volatilité historique de la performance du Fonds. Lorsque les données de performance du Fonds sont insuffisantes, la catégorie de risque est déterminée soit sur la base de la volatilité historique d'un indice de référence pertinent pour la stratégie d'investissement, soit sur celle de la limite de Valeur à risque (Value at Risk) déterminée par le gérant pour le Fonds. Veuillez vous référer au prospectus pour tout renseignement complémentaire sur la Valeur à risque (Value at Risk).

Les risques suivants peuvent ne pas être totalement pris en compte dans le profil de risque et de rendement :

- Les marchés émergents présentent des risques particuliers liés à la volatilité accrue, à l'illiquidité, à l'instabilité politique et économique, aux turbulences boursières et au risque de règlement, ainsi qu'à leur environnement réglementaire moins strict.
- Le Fonds sera exposé au risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles il négocie en ce qui concerne les instruments négociés en bourse tels que les contrats à terme standardisés et les options et, le cas échéant, les opérations « de gré à gré » (« OTC », « non coté »). Les instruments négociés de gré à gré peuvent également être moins liquides et ne bénéficier pas des mêmes protections que celles qui peuvent s'appliquer aux instruments négociés par les participants sur une Bourse organisée.
- Le Fonds investira dans des IFD : instruments financiers dérivés (c'est-à-dire des instruments dont les prix dépendent d'un ou de plusieurs actifs

sous-jacents) pour atteindre son objectif d'investissement. L'utilisation d'IFD comporte des risques supplémentaires, tels qu'une forte sensibilité aux variations de prix de l'actif sur lequel il est basé. L'utilisation intensive d'IFD peut multiplier significativement les gains comme les pertes.

- La liquidité des titres non cotés en Bourse peut être irrégulière, de sorte que les frais liés à la liquidation de l'investissement peuvent s'avérer plus importants que prévus.
- Le Gestionnaire d'investissement du Fonds s'appuie sur des modèles et des algorithmes internes de négociation qualitatifs et quantitatifs. Ces modèles et algorithmes de négociation quantitatifs peuvent s'appuyer sur des données internes ou fournies par un tiers. Si un modèle, un algorithme ou les données utilisées par ces modèles ou algorithmes s'avèrent incorrects ou incomplets, le Fonds peut s'exposer à des pertes éventuelles. Les calculs et les résultats des modèles ou algorithmes peuvent être influencés par des perturbations imprévues du marché et/ou des interventions gouvernementales ou réglementaires, ce qui peut entraîner des pertes potentielles.
- Le Fonds est un fonds régional ciblé géographiquement qui, de ce fait, peut présenter un risque plus important qu'un portefeuille plus largement diversifié au plan international.
- La valeur des investissements désignés dans une autre devise peut varier à la hausse ou à la baisse en raison des fluctuations des taux de change. Les fluctuations défavorables des taux de change peuvent se traduire par une diminution des performances et une perte de capital. Il peut ne pas être possible ou faisable de couvrir avec succès l'exposition au risque de change dans toutes les circonstances.
- L'utilisation d'IFD par le Fonds peut entraîner une augmentation de l'effet de levier, ce qui peut générer d'importantes pertes.
- La couverture du risque de change appliquée à cette classe d'actions dans le but de minimiser le risque de fluctuation de certains taux de change peut être imparfaite. En outre, les opérations de couverture du risque de change s'accompagnent d'un risque de contrepartie.
- Le Fonds est soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques associés à un investissement sur les marchés internationaux de valeurs mobilières ; par conséquent, la valeur de votre investissement et le revenu qu'il génère peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et vous pourriez ne pas récupérer le montant initialement investi.
- Rien ne garantit que le Fonds atteindra son objectif d'investissement.

Une description complète des risques figure à la section du prospectus intitulée « Certains risques liés aux investissements ».

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.05%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	25.00 % de l'appréciation cumulée en valeur. Il s'agit de la somme maximale qui vous sera facturée, la somme réelle pouvant être inférieure. Commission réelle prélevée lors de l'exercice précédent : 0.52 %
---------------------------	---

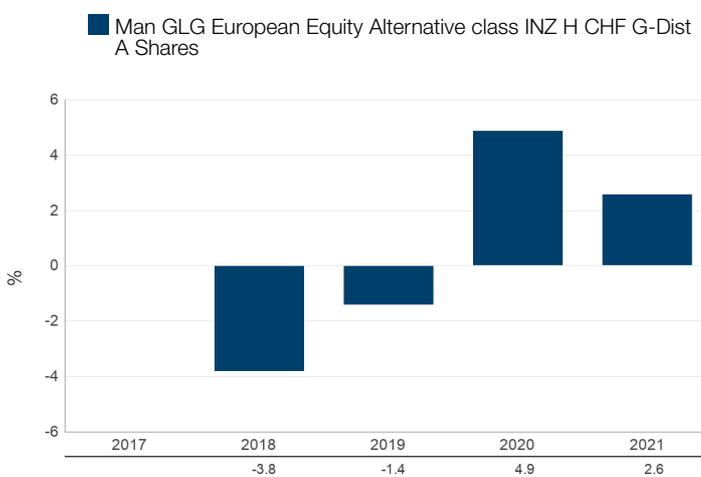
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des maximums et vous pouvez, dans certains cas, payer moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou le distributeur pour connaître le montant réel des frais.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos le 31/12/2021.

Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent les commissions de performance (le cas échéant) et les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'autres compartiments.

Pour des informations détaillées sur les frais et les commissions, veuillez consulter la rubrique « Frais et commissions » du prospectus.

Performances passées



- Le Fonds a été agréé en 2010. Cette classe d'actions a été lancée le 27 octobre 2017.
- Le graphique des performances passées indique la performance annuelle, calculée en CHF, pour chaque année civile complète depuis le lancement.
- Les performances présentées dans ce tableau sont nettes de tous frais et commissions, à l'exclusion des frais d'entrée, et indiquent la variation en pourcentage de la valeur des Fonds d'un exercice sur l'autre.
- Veuillez noter que les performances passées ne constituent nullement un indicateur fiable des performances futures.

Informations pratiques

- La responsabilité de Man Asset Management (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce Document d'informations clés pour les investisseurs décrit une classe d'actions d'un compartiment de la Société. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont détenus par BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited. Ils sont juridiquement séparés des actifs des autres compartiments de la Société.
- Des informations supplémentaires sur le Fonds figurent dans le prospectus, qui est publié dans une langue officielle des juridictions où le Fonds est enregistré pour vente au public. Le prospectus, ainsi que les états financiers les plus récents, les informations sur d'autres classes d'actions et les derniers cours des actions, sont disponibles sans frais à l'adresse www.man.com.
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds.
- Vous pouvez convertir les actions que vous détenez dans le Fonds en actions de n'importe quel autre compartiment de la Société. De plus amples informations et des dispositions complémentaires figurent dans le prospectus.
- Des informations relatives à la Politique de rémunération de Man Asset Management (Ireland) Limited sont disponibles sur www.man.com/gpam-remuneration-policy, y compris : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages. Un exemplaire papier du document contenant ces informations peut être obtenu, sans frais, auprès de Man Asset Management (Ireland) Limited à l'adresse suivante : 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.